



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DES SITES DES PORTES EN RÉ

LETTRE D'INFORMATION ASSIP

BP N°7 ♦ 17880 LES PORTES EN RÉ ♦ www.assip.re

MARS 2022

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

Un mot sur l'évolution des différents dossiers que nous suivons, et les actions que l'ASSIP entend mener tout au long de cette année. Après 2020 qui fut assez calme du fait des différentes restrictions liées à la pandémie, nous avons renoué en 2021 avec notre Assemblée Générale en présentiel. Ce fut l'occasion de faire un point sur les affaires en cours avec la mairie et la Communauté de Communes.

2021 a été marquée également par notre forte mobilisation contre le projet d'éoliennes en mer, au travers de notre participation au collectif NEMO (« Non à l'Éolien en Mer d'Oléron » et à son extension). Dominique Chevillon vous a tenu informés de l'évolution de ce dossier lors de notre réunion du 30 octobre dernier. Vous trouverez ci-dessous les informations les plus récentes sur le sujet.

Comme vous le savez, l'ASSIP a plus de 50 ans d'existence et la plupart de ses membres partagent notre engagement depuis de longues années. Mais il faut maintenant élargir notre base d'adhérents et nous faire mieux connaître. C'est pourquoi, nous mènerons en 2022 un certain nombre d'actions dans ce sens.

Nous continuerons évidemment à privilégier le dialogue et les échanges avec nos élus : Maire, Président de la Communauté de Communes et Conseiller Départemental, pour faire avec eux avancer nos dossiers.

Nos objectifs pour 2022 s'inscrivent dans la continuité des actions engagées en matière de protection de nos espaces naturels, d'environnement et de préservation de la qualité de vie du village des Portes.

Le président

GOVERNANCE DE L'ASSOCIATION, UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Au cours de notre Assemblée Générale le 16 août dernier, notre Conseil d'Administration a été sensiblement renforcé. Il se compose désormais de 13 membres (par ordre alphabétique) : Loïc Artru, Catherine Barbé, Christophe Bertrand, Philippe de Chaumont Quitry, Bernadette Frigière, Laetitia Ginolhac, Philippe de Longvilliers, Dominique Mine, Corinne Nicolas, Jérôme Tolot, Etienne de Védrières, Thierry Voiriot, Martin de Wissocq.

De plus, vous le savez, à la suite de la décision de Philippe de Longvilliers de passer la main après dix années de présidence, nous avons élu un nouveau bureau.

Sa composition est la suivante : Loïc Artru, Président, Philippe de Longvilliers, Vice-Président, Catherine Barbé, Secrétaire Générale, Jérôme Tolot, Trésorier et Bernadette Frigière, Trésorière adjointe.

Cette équipe reste mobilisée et à l'écoute de l'ensemble des membres de notre association.

CAMPAGNE D'ADHÉSION

Depuis 1966, l'ASSIP a beaucoup œuvré pour que notre village et notre île conservent la qualité de vie que chacun apprécie : des paysages magnifiques dans un environnement protégé. Pour que nos actions perdurent et aient plus de poids, il nous paraît nécessaire d'élargir notre base d'adhérents vers une population plus jeune tant auprès des résidents permanents que secondaires.

Faire connaître l'ASSIP ! Voilà une de nos priorités pour cette année. Cela exige une forte mobilisation de chacun. Oui, nous devons vraiment accroître notre visibilité et mieux faire connaître nos engagements, nos actions et nos succès.

C'est pourquoi, nous serons présents sur le marché des Portes le week-end de Pâques afin de rencontrer un maximum de résidents. Nous distribuerons une note d'information sur l'association, en espérant ainsi engager le dialogue et accueillir de nouveaux adhérents. Nous répéterons cette opération au cours des mois suivants, mais entre-temps, nous invitons chacun de vous à parler de l'ASSIP, de ses actions et des événements qu'elle organise.

COMMUNICATION

De plus, la communication sera renforcée sur le web avec la création d'un nouveau site internet qui permettra de mettre à jour plus facilement les informations à partager. Un espace adhésion y sera bien sûr disponible.

Nous éditons aussi un nouveau petit feuillet de présentation de notre association. Celui-ci sera à votre disposition lors de nos prochains événements. La dernière édition date maintenant de quelques années.

Notre présence sur **Facebook** nous semble aussi nécessaire pour maintenir le contact avec une population d'adhérents



plus jeunes. Cette présence, via une page **Facebook** de l'ASSIP, nous permettra de partager plus d'informations, venant soit de nous-mêmes, soit d'autres canaux tels que : le site internet de la mairie, de la CdC, ou encore de la presse locale.

Pour ceux d'entre vous qui ne reçoivent pas encore les e-mailings de l'ASSIP, envoyez votre adresse électronique à contact@assip.re. Nous mettrons à jour nos fichiers. Nous vous rappelons que vous avez toujours la possibilité de vous retirer de la liste de diffusion sur simple demande de votre part à contact@assip.re. Notre objectif est, bien sûr, de réduire notre communication papier, chaque fois que c'est possible.



VILLAGE DES PORTES ET SON ENVIRONNEMENT

En décembre dernier, nous avons adressé un courrier au maire pour lui faire quelques remarques et suggestions sur les sujets qui intéressent l'association, ceci faisant suite aux commentaires de certains de nos adhérents. Nous avons évoqué en particulier le problème de la pollution visuelle : une prolifération d'enseignes, de panneaux et de publicités diverses a fortement dégradé l'esthétique de notre village et des environs. Nous avons aussi mentionné le manque de parkings longue durée en périphérie des Portes, ainsi que le problème plus général des incivilités (dépôt d'ordures, stationnement sauvage...). Nous avons, sur tous ces points, fait quelques suggestions.

Notre maire, que nous rencontrons périodiquement, a pris bonne note de nos remarques et un certain nombre d'actions sont déjà engagées, comme un état des lieux de la signalétique du village et l'acquisition de foncier pour l'implantation de parkings longue durée. Nous vous tiendrons informé des avancées sur tous ces points. Nous continuerons le dialogue avec la municipalité toujours dans un esprit constructif.

LA DÉFENSE DES CÔTES

Lors de son intervention au cours de notre dernière Assemblée Générale, Lionel Quillet, Président de la Communauté de Communes, avait évoqué la dernière tranche du PAPI (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations) qui concerne la réfection des digues du nord de l'île. Le budget initial pour l'ensemble des travaux pour l'île de Ré s'élevait à 100 millions d'euros, dont 60 sont déjà engagés. Il reste 40 millions pour entre autre refaire et consolider les digues du Fier d'Ars.

Nous ne pouvons que nous inquiéter devant le retard que prennent ces travaux : les financements ne sont pas encore définitivement bouclés et priorisés. Nous resterons très attentifs à l'évolution de cette affaire et ne manquerons pas d'insister auprès de nos élus sur le caractère urgent de ces travaux, car pendant ce temps, la mer continue son travail d'érosion naturelle au grès des tempêtes successives !

PROJET DE PARC D'ÉOLIENNES EN MER

En plein débat public, dans le cadre de la Commission Nationale du Débat Public, nous avons assisté, en novembre dernier, à une surprenante manœuvre du gouvernement : devant le tollé qu'a suscité son projet d'éoliennes en mer d'Oléron, y compris parmi les élus locaux, les associations environnementales, ou les pêcheurs..., il a pensé calmer les détracteurs de ce projet en modifiant la zone d'implantation du parc éolien.

Initialement prévu entre le sud d'Oléron et le nord de l'île de Ré, le parc industriel se trouve maintenant positionné (cf. carte) sur une zone réservée qui passe de 300 km² à plus de 700 km², et toujours au cœur d'une aire marine protégée **Natura 2000** et du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Rien ne change donc quant au gigantisme de ce projet (qui s'aggrave même !) et son impact désastreux sur les écosystèmes, la biodiversité et l'environnement.

Les maires de l'île de Ré viennent d'adresser un courrier au président de la commission particulière du débat public signifiant un avis défavorable au projet d'un parc industriel d'éoliennes en mer.

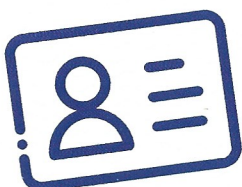
Nous restons mobilisés avec nos amis de NEMO, qui réalisent un travail de documentation et d'analyse remarquable. Vous pouvez prendre connaissance des dernières informations et évolutions de ce projet sur le site internet : www.eolien-oleron.fr

Nous vous conseillons de lire la lettre NEMO n° 11 qui fait la synthèse des informations sur ce projet.



La nouvelle zone sera étendue au sud et à l'ouest du premier espace défini. © Crédit photo : Ministère de la Transition écologique.

COTISATIONS 2022



Vous pouvez régler votre cotisation :

- ◆ Par chèque à l'ordre de l'ASSIP à l'adresse suivante :
ASSIP BP7 17880 LES PORTES EN RÉ
en joignant votre bulletin d'adhésion dûment complété.
- ◆ Par virement **en précisant bien votre nom et prénom en référence** du virement.
IBAN : I

Vous pouvez également scanner votre bulletin d'adhésion dûment complété et l'envoyer à l'adresse suivante : contact@assip.re